Pays FOYEN

Guide Pratique des activités périscolaires

Ecole de Saint Avit-Saint Nazaire

Année 2026/2027



msa santé famille retraite services

ALLOCATIONS FAMILIALES

Jours de fonctionnement lundi, mardi, jeudi et vendredi de 7h30 à 8h20 et de 16h15 à 18h30

Les accueils périscolaires (APS) répondent à un besoin de garde hors temps scolaire durant lesquels un certain nombre d'activités (ludiques, culturelles, éducatives ou sportives) sont proposées, pour éveiller l'enfant. Les élèves inscrits à l'école de Pineuilh pourront être accueillis par le service périscolaire tous les matins à partir de 7h30 et le soir à partir de 16h15.

Au-delà des activités « classiques », les enfants pourront bénéficier de deux autres dispositifs :

1) Du sport au périsco (à partir du CP)

- C'est une proposition de sport une fois par semaine,
- Les objectifs sont de :
 - Permettre aux enfants de découvrir et de s'initier à un certain nombre d'activités physiques et sportives (classiques et nouvelles)
 - Favoriser leur développement par une pratique sportive diversifiée.

- L'enfant **s'engage à minima sur l'entièreté d'un cycle. Libre choix aux enfants de réaliser le nombre de cycles qu'ils souhaitent**
- Cette activité ne génère pas de surcoût. Elle est incluse dans la tarification APS. Elle nécessite néanmoins que votre enfant soit inscrit sur le périscolaire ce jour-ci.
- Renseignement auprès du directeur périscolaire

2) Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS à partir du CP)

- C'est un ensemble d'actions destinées à offrir l'appui et les ressources dont votre enfant a besoin pour réussir à l'école. Il favorise l'épanouissement de votre enfant et la réussite dans sa scolarité.
- Il désigne l'ensemble des actions qui visent à offrir aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir, appui qu'ils ne trouvent pas toujours dans leur environnement familial et social.
- Les actions développées contribuent à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire.
- Il sera animé par l'association « Cœur de Bastide » les informations seront communiquées à la rentrée.
 - Contact : 44 rue Alsace Lorraine 33220 Ste Foy la Grande
 - Tel : 05 57 49 61 21
 - contact@coeurdebastide.fr

Modalités d'inscription et de réservation

Etape 1 : J'appelle le Bureau Enfance Jeunesse au 05.24.24.23.88

- Je renseigne les premières informations pour commencer la création de mon compte en ligne (nom, prénom, adresse mail, etc…)

Etape 2 : Je me connecte sur mon portail famille et je complète mon profil

https://paysfoyen.portail-familles.app

- ☑ Copie avis d'imposition de l'année en cours + de l'année précédente
- ☑ Copie du livret de famille (parents et tous les enfants à charge)
- ☑ Copie assurance extra-scolaire de l'année en cours (Accueils de Loisirs et Périscolaires)
- ☑ Copie des vaccins (DT Polio) ou certificat médical de contre-indication à la vaccination
- ☑ Merci de vérifier toutes les informations dans chaque onglet.

Etape 3 : Je réserve les présences de mon/mes enfant(s) sur mon planning

- Il est **obligatoire** de réserver les jours de présence de votre/vos enfant(s) sur le portail Famille (matin et/ou soir). Il est possible d'annuler un ou plusieurs créneaux périscolaires jusqu'au **vendredi 14h** précédent ladite semaine. Au-delà de ce délai, il faudra contacter la direction du périscolaire.
- A partir de la 5ème **présence non réservée** sur le portail famille, une majoration sera appliquée en fonction du quotient familial. La CDC applique depuis 2024 une majoration mensuelle à partir de la 5ème **absence non justifiée**.

✓ **Bureau Enfance Jeunesse**
05 24 24 23 88
inscriptions-enfance@paysfoyen.fr

Horaires d'ouverture :
Du lundi au jeudi : 9h- 12h / 13h30- 17h
Vendredi : 9h- 12h / 13h30- 16h



Contacts & tarifs

- ✓ **Directeur Périscolaire Saint Avit-Saint Nazaire**
 Marina BEGARD au 07 63 71 02 67
 m.begard@paysfoyen.fr

- ✓ **Bureau Enfance Jeunesse**
 05 24 24 23 88
 inscriptions-enfance@paysfoyen.fr

 Horaires d'ouverture :
 Du lundi au jeudi : 9h- 12h / 13h30- 17h
 Vendredi : 9h- 12h / 13h30- 16h

- ✓ **Chargé de coopération péri & extrascolaire**
 Jean-Noël VACQUE
 07 77 26 60 38
 jn.vacque@paysfoyen.fr

tarifs mensuels rentrée

Quotient Familial	FORFAIT matin	FORFAIT soir	FORFAIT matin & soir	tarif à la séance	majoration (*)
Moins 350 €	7,20 €	10,40 €	17,50 €	1,05 €	10,50 €
350 à 599 €	8,40 €	11,60 €	18,80 €	1,20 €	11,28 €
600 à 799 €	9,60 €	12,80 €	20,20 €	1,30 €	12,12 €
800 à 1049 €	10,65 €	13,90 €	21,45 €	1,45 €	12,87 €
1050 à 1349 €	12,29 €	15,75 €	23,84 €	1,68 €	14,30 €
1350 à 1699 €	16,80 €	20,37 €	29,30 €	2,21 €	17,58 €
1700 à 2099 €	19,53 €	23,31 €	32,66 €	2,52 €	19,59 €
2100 à 2549 €	23,76 €	27,94 €	38,39 €	3,19 €	23,03 €
2550 à 3049 €	27,61 €	32,12 €	43,34 €	3,85 €	26 €
3050 € et plus	31,46 €	36,30 €	48,29 €	4,40€	28,97€

() Majoration mensuelle à partir de la 5ième séance sans inscription*
() Majoration mensuelle à partir de la 5ième absence non justifiée.*

Séance Forfait déclenché à partir de la 6ième séance.

Forfait Matin & Soir déclenché après 6 séances matin + 6 séances soir